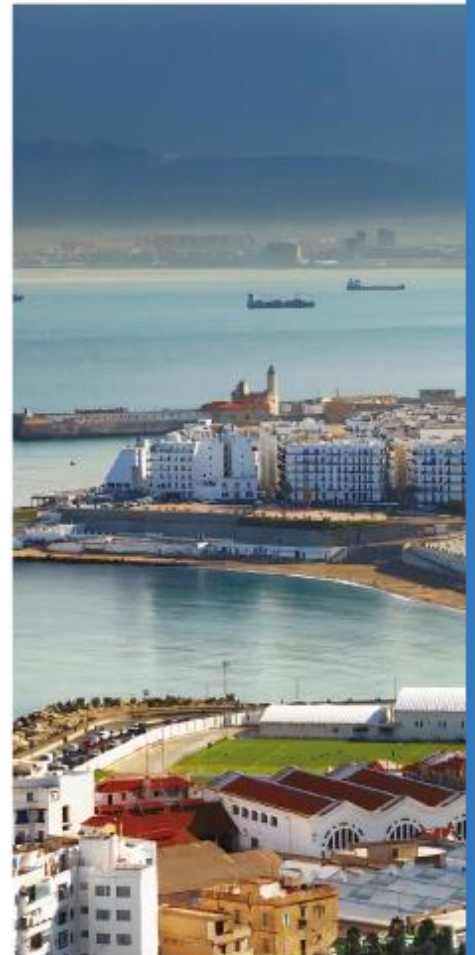




جيل جديد
IḡEḡ I.ⵏⵏⵏ
JIL JADID

CO

Programme **Politique** 2021



Préambule

Le programme politique de Jil Jadid est conçu sur la base d'une ambition pour notre pays, mise en perspective avec les réalités de notre société et du monde qui nous environne. À travers une série d'objectifs et de propositions concrètes, nous avons l'ambition de développer notre pays en adéquation avec les réalités du monde actuel et en adaptant nos réponses aux contraintes et aux enjeux de la société et du pays. Il exprime une vision du possible à construire, à partir du réel actuel.

Deux grands domaines de la vie humaine ont été considérés pour le concevoir. Ce programme porte un intérêt concret à :

La société qui soulève, de fait, des questions fondamentales sur ses normes et ses modes de fonctionnement intrinsèques et donc les valeurs qui la sous-tendent. Des questions auxquelles elle devra répondre si elle désire sortir du sous-développement qu'elle endure depuis bien trop longtemps. Ainsi le rôle et le fonctionnement de la famille, le rapport homme/femme, la démographie, l'interrelation religion/vie publique, l'identité, les langues, le rapport au travail, les relations entre individus et la liberté de conscience sont autant de sujets sensibles. Ils sont souvent sources de conflits, de mécontentements et trop de fois de violences. Il faudrait de façon urgente les aborder avec un esprit d'ouverture mais aussi de rigueur pour offrir une vision sereine, pédagogique et productive à la population.

Ce domaine des « questions sociétales » a été longuement abordé dans le projet de société de Jil Jadid (jiljadid.org) et n'appelle donc pas ici de longs développements. Cependant, la compréhension profonde du programme décliné ci-dessous, ne peut être complète sans ce retour vers les fondamentaux de l'analyse de Jil Jadid. Les recommandations qui en découlent sont reprises dans ce programme, sans revenir, dans de longs développements, sur les raisons qui les ont déterminées. Le projet de société de Jil Jadid est le soubassement intellectuel et doctrinaire de la démarche pratique proposée ici. En particulier, le chapitre sur la formation de l'homme, proposera la traduction de ces idées dans une démarche concrète et réaliste.

Le mode d'organisation politique qui, compte tenu de la mutation sociétale subie au cours des 30 dernières années, constitue un des défis que l'Etat doit affronter dans le domaine des politiques publiques. Cette période a été marquée par de multiples questionnements sur la place et le rôle de l'Etat et de l'administration publique, leurs modalités d'organisation, de fonctionnement et de contrôle ; des questionnements qui à leur tour interrogent sur les compétences recherchées chez les managers publics et les méthodes qu'ils emploient dans leur activité de gestion. Outre ces éléments, le mode d'organisation influence les décisions politiques et conditionne l'efficacité de l'action publique. Cette organisation politique doit pouvoir affronter les véritables enjeux avec un soutien actif de l'opinion nationale.

En fonction des objectifs clairement définis, le mode d'organisation politique doit permettre à l'Etat d'adapter son action, ses rouages politiques et administratifs en toute transparence et ce, avec la recherche d'une adhésion populaire large.

Il s'agit là d'un volet primordial où la légitimité de l'action et son efficacité pratique doivent être des objectifs constants. Un consensus fort pourra mener à une avancée significative de l'Etat de droit et de la démocratie. Une rupture réelle avec le régime précédent fera entrer le pays dans une nouvelle phase de son édification.

L'organisation territoriale devra être pensée en fonction des besoins réels aux échelons adéquats. L'objectif étant une conception favorable à l'initiative locale. Il faut répartir les compétences et les pouvoirs à proximité des lieux d'expression des problématiques.

Pour Jil Jadid, il est essentiel de clarifier ces concepts au public, autour desquels se forgera son programme pour les prochaines années.

Ainsi, l'édification de l'Etat de droit passe par des processus démocratiques portés par des citoyens conscients de leurs droits et devoirs. L'accès plein et entier à la citoyenneté implique plusieurs niveaux d'action, en commençant par :

- **Former le citoyen** car la citoyenneté doit être une prise de conscience de chacun sur son autonomie et sa responsabilité en tant qu'être comptable de ses actes, bons ou mauvais.

La citoyenneté est l'aboutissement d'une évolution mentale menant l'individu d'une position passive d'appartenance à un groupe limité (famille, tribu, région, ethnie...) à une position active en tant que membre d'une communauté nationale, responsable de soi et de ses concitoyens, conscient de ses choix tant sociaux que politiques.

- **Soutenir la démocratie** à tous les échelons impliquant le collectif. Avant de s'incarner dans des règles et des procédures qui traduisent l'expression de la volonté populaire, la démocratie est d'abord un état d'esprit promouvant une gestion transparente et équitable des intérêts collectifs.

Ainsi, la démocratie fait appel à des valeurs qui doivent être, au préalable, intériorisées par les citoyens. La capacité à dialoguer, à écouter l'autre, à changer de position en fonction des arguments rationnels, à synchroniser ses efforts, à considérer les intérêts de l'autre, à se projeter sur l'avenir... sont autant de qualités requises pour une démocratie effective.

La démocratie ne doit pas être confondue avec les modèles des sociétés occidentales dont certains aspects restent étrangers à notre vision du monde. En particulier, une forme d'individualisme excessif et un matérialisme déshumanisant qui relèvent d'une dérive moderniste d'essence consumériste, inaccessible et probablement incompatible avec nos modes et nos niveaux de vie.

La démocratie en Algérie doit amener à recréer les liens de solidarité, d'entre-aide et de respect entre tous. L'égalité, la justice sociale, la solidarité et l'intérêt général doivent devenir des réalités vécues et non pas des slogans politiques sans consistance ni réalité.

- **Construire un Etat de droit permanent** : La citoyenneté et la démocratie ne peuvent être intériorisées dans la mentalité ambiante et s'ancrer dans les comportements sans être prises en charge par un arsenal juridique et une organisation politique de l'Etat qui les applique en toutes circonstances. Sous l'angle institutionnel, la seule véritable caractéristique pour maintenir un Etat de droit est l'existence d'instances habilitées à produire des normes, à les diffuser et à en contrôler la validité et l'assurance de leur application.

Cependant, avant de projeter le possible à venir, encore faut-il saisir le réel actuel, complexe et dont le fonctionnement échappe souvent au jugement spontané.

Il est donc nécessaire d'investir un long travail de documentation, d'analyse et de réflexion pour cerner, au moins dans leurs grandes lignes, les défis actuels auxquels l'Algérie doit faire face. Des défis qui sont le résultat de dynamiques souvent multiples mais peu perceptibles par la conscience.

Introduction

Contexte et enjeux

L'Algérie vit, depuis le 22 février 2019, une étape historique exceptionnelle. C'est de manière pacifique que le Peuple algérien a mené une révolution tranquille dont l'impact sera profond, malgré les risques de soubresauts inattendus.

Cette révolution aboutira à une nouvelle Algérie si le processus d'édification de l'Etat de droit et la maîtrise de la démocratie sont assurés. Ces deux projets ne pourront être concrétisés que si la Citoyenneté trouve les conditions de son épanouissement.

Ni recluse ni ouverte, l'Algérie est restée ambiguë dans ses choix. Paradoxalement, avec sa situation géographique exceptionnelle, l'Algérie reste à la marge des grandes dynamiques mondiales qui façonnent la géopolitique de la région et de fait, l'avenir d'une partie de l'humanité.

Parmi les contraintes les plus lourdes pour l'Algérie et qui doivent être considérées de manière sérieuse pour la réussite de son développement, il y a celles qui lui sont internes et spécifiques puis il y a celles qui lui sont exogènes et souvent mondiales.

Le concept de « contrainte » peut aussi être vu sous l'angle de « tendance lourde » qui, d'une manière ou d'une autre, détermine l'évolution générale du monde. La « contrainte » n'est donc pas un obstacle absolu mais une force déterminante qui oblige les décideurs à inventer de nouveaux moyens et de nouveaux paradigmes, dans le champ du possible, afin de s'adapter à un monde en pleine évolution. L'exemple de l'énergie est illustratif : la fin prévisible du pétrole est une « contrainte » mais en même temps elle pousse l'Homme à s'adapter en exploitant des ressources énergétiques alternatives ; le développement de la production des énergies renouvelables devient une tendance de fond à prendre en compte.

Les contraintes internes sont d'ordre sociétal, économique, culturel et politique. Ces questions feront l'objet de propositions concrètes dans ce programme. Cependant, nous aborderons, en introduction, le contexte et les enjeux majeurs qui s'imposent à l'Algérie et qu'il conviendrait de prendre en considération comme des éléments incontournables dans la formulation des décisions stratégiques futures.

Ces enjeux seront abordés ici sans avoir toutefois à les traiter en profondeur. Cependant, tout programme politique ambitieux et réaliste ne peut être développé en les occultant s'il veut avoir en perspective les questions du long terme. L'horizon 2050 doit être anticipé si nous voulons être en harmonie avec l'évolution mondiale.

Ces principales tendances lourdes ou contraintes majeures peuvent être résumées dans les onze thèmes suivants ; l'ordre de leur citation ne déterminant pas leur importance :

1. La mondialisation : Alliage entre un libéralisme débridé, une industrie financière sans frontière et un nomadisme des activités industrielles, la mondialisation est devenue une réalité tangible. Pourtant, les déséquilibres qu'elle a entraînés ont réanimé des réflexes de protection des nations. Les délocalisations massives des industries vers l'Asie pour des raisons de coûts de mains d'œuvre et des matières premières ont affaibli les économies américaine et européenne et ont favorisé en leur sein le phénomène de chômage et de baisse du niveau de vie. C'est, en parti pour cela que ces dernières années, les courants libéraux sont de plus en plus critiqués alors que les courants nationalistes ont de nouveau du succès.

Il est impossible pour un pays et surtout pour l'Algérie, si l'on considère sa position géographique, de penser pouvoir vivre en marge de la mondialisation. L'Algérie ne peut se développer en autarcie ou à contre-courant de ce qui se fait dans le monde. Là aussi, trouver une bonne place dans ces flux et reflux de la mondialisation ne sera pas chose aisée bien qu'elle soit absolument nécessaire pour assurer un avenir viable. C'est cette question qui se posera avec acuité dans la décennie à venir, car il faudra organiser, maîtriser et réguler nos relations aux grands ensembles internationaux tels l'OMC, l'Union africaine, l'Union Européenne, le grand Maghreb ainsi que d'autres ensembles.

2. La globalisation de la finance : Depuis la seconde guerre mondiale et plus précisément depuis les accords de Bretton Woods (Juillet 1944), le monde a fonctionné avec pratiquement une seule monnaie d'échange international, le dollar états-unien. Dans la

foulée de la conférence de Yalta, le pacte du Quincy a non seulement scellé une alliance (renouvelée en 2005) entre l'Arabie Saoudite et les USA mais aussi consacré le rôle prépondérant du dollar comme unique devise dans le commerce du pétrole, donnant naissance au pétrodollar. Cette position hégémonique du dollar a fait de cette monnaie une réserve et un refuge pour le système financier international. Or, les bouleversements géopolitiques, la montée en puissance des économies asiatiques, le retour de la Russie en tant que puissance militaire, l'émergence de nouveaux pays sur la scène mondiale ont entraîné concomitamment le retrait relatif des Etats-Unis. Le Yuan, le rouble ou l'Euro, sans oublier le franc, deviennent de dangereux concurrents au dollar. Ce reflux de puissance a ouvert une brèche pour une remise en cause plus large du système monétaire actuel.

L'Algérie devra donc suivre de très près les évolutions des monnaies internationales et se prémunir des futures secousses, probablement inévitables, du système financier mondial dans son actuelle configuration.

3. Les progrès scientifiques et technologiques : La science et les progrès technologiques sont en train de transformer fondamentalement les formes de l'activité humaine et ses possibilités dans tous les domaines. La recherche fondamentale et appliquée est sans conteste le moteur de la nouvelle civilisation en devenir. Le développement des technologies tant dans la production industrielle que dans l'agriculture, la santé ou les loisirs est d'une telle puissance que la perception de la vie, de la nature, en un mot, du réel, est en train de se transformer. Des villes entières se construisent sur la base de nouveaux concepts. Les modalités de transport sont révolutionnées. L'ère de la technologie s'impose partout. Les données de base sont en train d'évoluer avec le changement climatique, l'épuisement des ressources en général et des hydrocarbures en particulier. Finalement, sous la pression écologique, nous assistons à une métamorphose des technologies, elles-mêmes engendrant une mutation économique. Les contraintes naturelles poussent à la transition écologique, cependant celle-ci entraînera, de facto, une transition économique vers de nouvelles formes probablement inédites.

Pour l'Algérie, il est essentiel de s'inscrire dans une dynamique d'innovation et de recherche.

4. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) : La puissance des technologies, en particulier celles appliquées à l'information et à la communication a déjà bouleversé le comportement des humains. L'instantanéité de l'information, les transmissions du son et de l'image à travers le monde, les communications multiples et accessibles de façon massive agissent non seulement sur la culture mais aussi sur la psychologie des individus et des peuples et les conséquences sur tous les domaines de la vie sont perceptibles.

L'accessibilité immédiate à toutes les informations, la coordination grâce aux réseaux sociaux, les possibilités de manipulation de l'opinion etc. sont d'ores et déjà au centre de stratégies des différents pouvoirs, qu'ils soient, politiques, économiques ou médiatiques. Cette nouvelle réalité, de surcroît en évolution très rapide et exponentielle dessinera le monde de demain. Peu de choses peuvent être occultées. Les gouvernants sont sommés à beaucoup plus de transparence dans la gestion des affaires publiques et à beaucoup plus de précautions dans leur vie privée. Les TIC sont actuellement au cœur d'un changement de paradigme de civilisation. De leur côté, les Etats contrôlent de manière de plus en plus intrusive et puissante les populations grâce à la numérisation généralisée.

L'Algérie devra investir dans l'économie de la connaissance en investissant les TIC, l'e-administration, l'e-sourcing et l'e-développement en finançant l'innovation.

5. Les changements climatiques et le déficit hydrique : Les bouleversements climatiques attendus par l'ensemble de la communauté scientifique commencent à poindre à

l'horizon. Les cataclysmes dus aux perturbations du climat se multiplient dans le monde, provoquant des dégâts matériels conséquents : désertification, dérèglement des saisons, pluies violentes, inondations catastrophiques, cyclones... font tous les jours l'actualité internationale.

La perspective de changement climatique majeur est une menace pour l'Algérie, cette préoccupation nationale est légitime par le fait que les effets des perturbations climatiques ont permis de mettre en évidence la vulnérabilité de notre économie (qui est basée essentiellement sur l'agriculture) et nos ressources naturelles notamment le problème du manque d'eau. Une pénurie hydrique aura des conséquences catastrophiques autant sur l'agriculture que sur la viabilité de très vastes régions du pays, (semi désertiques ou désertiques), provoquant alors des mouvements de populations qui seront, à leur tour, source de tensions sociales et politiques. La question de l'eau devra être inscrite parmi les priorités vitales et stratégiques pour le pays.

6. Les mouvements de population et la croissance démographique : L'Algérie se retrouve sur le trajet des migrations massives du Sud vers le Nord, et donc confrontée à une gestion très délicate non seulement de l'immigration africaine sur son territoire (qu'elle ait des objectifs de sédentarisation ou de transition) mais aussi de l'émigration de ses propres nationaux et constituant une hémorragie de son élite.

L'Algérie, tout comme les pays africains, observe une très forte progression démographique pouvant mettre en péril toute politique de développement. Cette inflation des populations provoque une pression excessive sur l'environnement et annule pratiquement tous les effets d'une croissance économique trop faible pour absorber les nouveaux besoins et le désir d'amélioration du niveau de vie.

7. Les risques majeurs : Le monde a vécu, une année 2020 éprouvante et déterminante, à la suite de la pandémie du Covid 19. Celle-ci a révélé la fragilité de nos systèmes de vie et la nécessité de concevoir des mécanismes sécuritaires et de protection des populations. Les risques majeurs peuvent être d'origine biologique (virus, bactérie...), chimique, physique, géologique (séismes, inondations...). La dimension de la sécurité nationale au-dessus du concept de sécurité armée devrait nous amener à forger des outils multidisciplinaires et mis en réserve de la nation.

8. La baisse des réserves en hydrocarbures et les énergies renouvelables : La raréfaction des ressources en hydrocarbures et l'épuisement du pétrole et du gaz naturel s'est imposée depuis quelques décennies, comme une réalité sur laquelle tous les experts sont d'accord. Les implications en seront immenses. La relation entre le développement industriel et la disponibilité de l'énergie accessible est consubstantielle. Toute la civilisation industrielle en dépend. Le retournement du coût de l'énergie représente un handicap majeur pour la croissance économique. L'investissement dans les énergies renouvelables et la politique de la transition énergétique, deviennent une tendance lourde dans les pays les plus avancés.

L'Algérie devra mener une politique d'une grande prudence dans l'exploitation et l'utilisation de ses ressources pétrolières et gazières. Elle devra garantir aux générations futures, au moins sur une cinquantaine d'année, un minimum de réserves stratégiques pour sa consommation interne irréductible. Il n'est pas raisonnable de transformer nos réserves d'hydrocarbures en réserve monétaire dont la valeur peut se réduire à celle du papier sur lequel celle-ci est imprimée. Par ailleurs, la maîtrise du processus de production de l'énergie à partir du solaire et d'autres ressources renouvelables doit être l'un des objectifs majeurs pour le pays.

9. L'épuisement des ressources naturelles autres que les hydrocarbures : Le peak-oil a fait par ailleurs prendre conscience à l'humanité que la majorité des matériaux et substances

nobles sont également épuisables. Or, la civilisation d'aujourd'hui a été construite sur la disponibilité de la matière première nécessaire au processus industriel. Les tensions géopolitiques s'exacerberont au fur et à mesure des restrictions commerciales que prendront les Etats producteurs de telle ou telle matière (minerais, gaz naturel, combustibles nucléaire, terres rares...). Par ailleurs le coût de l'extraction des matières premières deviendra de plus en plus élevé. La conjugaison du coût de l'énergie prohibitif et la rareté de la matière première entraineront un ralentissement sinon une stagnation de la croissance économique.

L'Algérie est confrontée, autant que les sociétés industrialisées, au risque d'effondrement du système économique et social. La faiblesse de la croissance, surtout si elle est inférieure à la croissance démographique s'accompagne forcément de chômage, de perte du pouvoir d'achat et finalement par des troubles sociaux.

10. Les conflits géostratégiques : Les contraintes décrites plus haut mettent les nations en difficulté et alimentent des tensions croissantes entre les pays et entre les blocs d'intérêts. Les vieilles nations développées et bien armées se retrouvent en même temps démunies de matières premières et en déséquilibre démographique, alors que d'autres nations, plus jeunes, plus vigoureuses, plus riches en matières premières, restent toutefois sous développées, souvent en proie au désordre politique et pourvoyeuses de mains d'œuvre, sinon de candidats aux migrations clandestines. Tout comme les limites orageuses entre deux masses d'air, l'une chaude et l'autre froide, les pays pauvres aux frontières des pays riches, subiront des violences parfois extrêmes, jusqu'aux conflits armés, aux guerres civiles, et la destruction des Etats.

L'Algérie a un immense potentiel en espace, en richesses naturelles et en positionnement géopolitique. Il est naturel que de très fortes pressions s'exercent sur elle par les nombreux partenaires qu'elle peut avoir.

11. L'universalisation des cultures et les violences liées aux idéologies : Par-delà des causes matérielles, politiques et économiques à l'origine des tensions internationales, l'entrechoc et l'entrelacs des cultures deviennent eux-aussi une source de difficultés, de facteurs aggravants et même de violence entre les pays. S'il est souhaitable et nécessaire d'amener l'humanité vers des relations apaisées construites sur la coopération et l'entraide, il ne faut pas non plus nier la réalité actuelle faite de conflits idéologiques, de dissensions politiques et de divergence d'intérêts économiques.

Le décalage idéologique entre le Nord et le Sud, entre pauvres et riches, entre développés et sous-développés, est source de tensions, de frustrations, d'injustices et de déséquilibres multiples.

Dans l'aire qui nous importe, les pays arabo-musulmans vivent pratiquement tous, des violences et un désordre politique dont l'origine est dans une transition sociologique profonde qui fait suite à un lent mais inévitable effondrement des anciennes structures traditionnelles laissant un vide psychologique traumatisant. Ni le nationalisme, ni la religion ni le repli identitaire n'ont pour l'instant réussi à combler ce vide.

Conclusion sur les contraintes : Ce rapide survol du contexte dans lequel l'Algérie évolue, nous permet de baliser notre réflexion sur l'avenir possible à construire.

L'Algérie aura un rôle marginal dans le traitement de ces défis mais cependant ne sera pas épargnée par leurs conséquences.

Notre pays doit donc considérer avec sérieux et attention ces enjeux pour se prémunir au mieux des évidentes implications néfastes et surtout préparer les meilleures issues possibles durant cette période de transition de civilisation en adoptant un programme de développement volontariste mais en même temps lié au réel.

Chapitre 1 Les réformes de l'Etat et des institutions

Introduction sur les réformes de l'Etat

L'Algérie se trouve à une étape charnière de son existence. La génération de Novembre, celle qui a libéré le pays et qui l'a dirigé jusqu'à aujourd'hui vient de céder le flambeau national. Cette étape n'est pas sans risques. L'Etat de droit n'a pas été édifié. Une relève politique sérieuse n'a pas été formée. Le pays n'a pas été mis correctement sur les rails du développement. La corruption a pris une forme culturelle dans le corps de la société et met en danger la sécurité nationale. Notre dépendance à l'égard de l'étranger est dangereuse, notre économie réduite à l'activité de bazar et la production nationale condamnée à sa plus simple expression.

Par ailleurs, des défis nouveaux pointent à l'horizon : l'inéluctable fin du pétrole, les graves troubles du système financier mondial, la déstabilisation des Etats par le terrorisme, les troubles à nos frontières...

Mais d'un autre côté, des éléments plus favorables apparaissent : le niveau de conscience des Algériens, leur capacité d'adaptation et leur volonté immense de divorcer d'avec le despotisme, la médiocrité, la corruption et la bureaucratie.

Le vent de changement qui souffle depuis le 22 février 2019, nous aide à avancer. Les changements géopolitiques qui vont survenir les prochains mois ou les toutes prochaines années, serviront notre cause. Encore faut-il avoir une classe politique éclairée qui saura prendre les bonnes décisions. Il est impératif que les dirigeants du pays puissent dorénavant se prévaloir d'une légitimité incontestable. Il serait encore mieux qu'ils soient hautement compétents. Seuls l'Etat de droit et la démocratie nous y mèneront !

La réussite des réformes dépendra plus d'un esprit à insuffler à la nation qu'à des changements de la lettre de la Constitution ou de celle des autres lois.

Il faut que la volonté du véritable changement s'exprime au plus haut niveau de l'Etat. Il faut que ces réformes apparaissent comme étant l'expression d'une conviction et non pas celle d'une contrainte subie et que le pouvoir, de ce fait, n'aura de cesse de louvoyer pour prolonger la vie d'un système définitivement condamné !

Ouvrir dès maintenant les médias à toutes celles et à tous ceux qui ont quelque chose à dire serait un signe positif, un appel à la reprise de la confiance.

Parmi les signes positifs, l'intégration symbolique dans le préambule de la Constitution du mouvement citoyen.

Cependant, une rupture psychologique doit être opérée avec le retrait définitif du sigle du FLN de la scène politique. Ce sigle appartient à la nation et à la mémoire collective. Il est cité tant dans le préambule de la Constitution que dans l'hymne national.

Ce serait le geste le plus fort pour annoncer une République nouvelle.

1. Le rétablissement de la confiance : morale publique et lutte contre la corruption.

Objectifs :

- Impliquer les citoyens dans la gestion des collectivités locales.
- Améliorer la transparence dans les affaires publiques, notamment dans l'attribution des marchés publics et des subventions aux organisations.
- Améliorer la communication de l'Etat et de l'administration.
- Lutter contre les positions de conflit d'intérêts dans les institutions publiques.
- Réduire la corruption à travers une gouvernance locale plus démocratique.
- Décentraliser la décision relative aux affaires locales.

Propositions :

- Mettre en application rigoureuse les dispositions de la Constitution.
- Limiter l'immunité parlementaire à l'activité politique et non pas aux activités économiques.
- Réformer la loi du financement des partis politiques.
- Ouvrir les médias.
- Assurer la transparence des aides publiques à l'activité politique et associative (sièges, subvention aux partis politiques). Les subventions aux partis politiques doivent être déterminées par le nombre de voix aux élections législatives et non pas en fonction des sièges obtenus.
- Evaluer systématiquement les politiques publiques et des collectivités locales.
- Mettre en place un dispositif répressif contre la corruption des agents publics et la dilapidation des deniers publics.
- Accompagner le dispositif, en amont, par une action de formation, d'éducation, d'éthique et de compétence.
- Développer des outils et des accords d'échange d'information entre l'Algérie et les pays partenaires pour lutter contre la corruption et les délits de fuite à l'étranger.
- Activer des leviers de récolte du renseignement financier à travers la banque d'Algérie, l'administration fiscale et la COSOB par les organismes mandatés.
- Appliquer strictement les décisions judiciaires.
- Récupérer les avoirs détournés et le transfert vers le patrimoine public des actifs des sociétés mises en cause.
- Protéger les entreprises et leurs employés en cas de malversations causées par les dirigeants et les actionnaires.

Nommer des administrateurs sous contrôle des pouvoirs publics et de la justice en cas de litiges avec la justice et les investisseurs et dirigeants d'entreprises.

Moraliser les actes politiques à travers une communication transparente accrue.

Mettre en place une véritable politique de prévention de la corruption aux niveaux des administrations.

Renforcer le rôle de l'Inspection Générale des Finances et lui assurer une indépendance de l'exécutif.

2. La réforme de l'état et des Institutions

Objectifs :

Construire un Etat de droit et rétablir les équilibres institutionnels.

Construire un pouvoir judiciaire performant et indépendant à terme.

Renforcer le rôle de surveillance du parlement.

Propositions :

- Ouvrir un débat national apaisé et inclusif.
- Développer les mécanismes du régime semi-présidentiel, notamment en renforçant la fonction du gouvernement.
- Les institutions sécuritaires ne devront plus s'immiscer dans la fonction politique ni dans la gestion gouvernementale. La défense de l'Etat ne devant pas être confondue avec la défense du régime.
- Renforcer le rôle du Haut Conseil de Sécurité en y intégrant la protection des fondements de la République.
- Rééquilibrer les pouvoirs en faveur de l'APN, en particulier pour le contrôle de l'exécutif.
- Renforcer les prérogatives du parlement en matière de contrôle de l'exécutif.
- Garantir l'indépendance de la Justice.
- Institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques.
- Assurer un plan de carrière pour les hautes fonctions de l'état.

3. L'indépendance de la Justice

Objectifs :

- Garantir une justice indépendante du politique.

Propositions :

- Réformer profondément le système judiciaire.
- Consacrer l'indépendance des juges et celle du système judiciaire dans la loi.
- Assurer l'autonomie du système judiciaire par rapport au pouvoir politique.
- Lutte systématique contre la corruption.
- Fonder les décisions de nomination et de promotion sur des critères objectifs, qui privilégient le mérite et les qualifications professionnelles des intéressés, et non pas sur des considérations politiques du gouvernement.
- Consulter et associer les juges et les autres acteurs du système judiciaire à l'élaboration des dispositions législatives concernant leur statut et, plus généralement, le fonctionnement de la justice.

4. La réforme administrative

Objectifs :

- Dé-bureaucratisation de l'administration publique et libération de l'initiative citoyenne.

Propositions :

- Alléger les processus administratifs dans tous les secteurs.
- Engager une numérisation concrète de l'administration.
- Finaliser la numérisation du processus d'obtention des documents administratifs.
- Organiser, à travers un management sérieux et rigoureux, tous les établissements du Service Public (délégation de compétences, structuration en réseau ...).
- Assurer la transparence à travers une Communication effective (Public Relations) entre les institutions gouvernantes et les gouvernés.
- Rénover les statuts de la fonction publique et élaborer les outils pour la gestion des ressources humaines.
- Augmenter les salaires des fonctionnaires proportionnellement au niveau d'atteinte des objectifs définis dans les contrats de performance pour donner plus de souplesse et moins de bureaucratie.
- Diminuer le nombre de fonctionnaires à terme.
- Réformer le régime des retraites par le recul de l'âge de la retraite à 62 ans.
- Renforcer les cabinets ministériels. Un ministre doit arriver avec un programme auditionné par les députés, accompagné d'une équipe. L'administration ministérielle met en œuvre le programme en apportant uniquement une contribution technique.
- Ouvrir aux femmes et rajeunir la haute administration. Renforcement du rôle des différentes institutions de contrôle et d'audit

5. La défense nationale

Objectifs :

- Garantir la défense de l'intégrité territoriale et la sauvegarde de la souveraineté nationale du pays.
- Accroître le rôle diplomatique et sécuritaire de notre pays dans la région pour une stabilité durable.

Propositions :

- Renforcer les mécanismes d'une défense populaire en complément d'une défense professionnelle.
- Accélérer le processus de modernisation et de professionnalisation de l'armée.
- Revoir la durée du service militaire en la réduisant à 06 mois.
- Faciliter l'accès au service civil pour les universitaires.
- Accroître la présence diplomatique de notre pays dans la région d'Afrique du Nord et du Sahel.

- Aider nos partenaires du Sahel à forger des Etats stables et performants en privilégiant une résolution endogène aux problèmes africains

6. La sécurité des citoyens

Objectifs :

- Garantir une sécurité maximale à la population.
- Diminuer le taux d'homicide et de criminalité à travers un service de renseignements généraux performant, préventif, en respect de la Justice et non répressif.

Propositions :

- Revoir le système de rééducation et d'incarcération pour une plus grande efficacité sociale (réinsertion positive de la délinquance).
- Rétablir la stabilité et la paix entre les citoyens autant par les moyens répressifs que par une politique d'insertion des jeunes.
- Mettre en pratique d'autres modes de sanctions que la seule prison qui souvent aggrave la situation.
- Préparer la société à la suppression à terme de la peine de mort.
- Lancer un débat national sur les outils de surveillance modernes, cela devant servir à prévenir la criminalité mais en respectant les libertés et la vie privée.
- Identifier et lutter contre les trappes à la délinquance, en particulier le décrochage scolaire et les zones d'ombre de misère.

7. L'aménagement du territoire, mode de gouvernance et ville.

Objectifs :

- Aménager le territoire en adéquation avec la configuration du territoire et de la population.
- Adopter un mode de gouvernance au plus près des problématiques locales, accélérer la décentralisation.
- Adopter une politique urbaine moderne pour des villes plus intelligentes et plus agréables.

Propositions :

- Mettre en place des pôles de développement regroupant des wilayas par région homogène, avec des assemblées élus à terme dont le rôle sera la coordination pour la mise en place de projets régionaux.
- Assurer l'équilibre régional dans les investissements économiques.
- Réformer les codes de wilayas et des communes pour élargir les prérogatives des élus.
- Affiner le découpage administratif pour plus d'efficacité.
- Décentraliser les pouvoirs essentiellement dans la gestion économique, vers les entités locales (foncier, registre de commerce, agréments...).
- Introduire progressivement, des conditions de qualification pré requises pour les candidats aux APC et aux APW.
- Elever le niveau de compétence pour les gestionnaires des villes devient un impératif (qualification universitaire ou de technique de gestion).
- Mener des actions radicales de modernisation et d'organisation du système urbain pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Chapitre 2 La ressource humaine : richesse de la nation

1. La préservation de la famille

Objectifs :

- Préserver la cellule famille et son rôle structurant de la société
- Préserver la solidarité intergénérationnelle
- Renforcer le rôle de la famille dans la formation du citoyen

Propositions :

- Mettre en place une politique dynamique de maîtrise de la natalité de long terme.

- Accompagner les familles lors de la natalité à travers des formations intégrées dans les maternités ou autre centre de santé.
- Créer des crèches, et encourager des formules en partenariat public-privé au niveau des communes si nécessaires.
- Aider à stabiliser les jeunes familles avec des aides ciblées.
- Sensibiliser les jeunes mariés à la conduite du foyer et à la préservation du couple.
- Garantir l'égalité des droits des conjoints à travers une juridiction équitable.
- Créer un dispositif d'aide et d'accompagnement des familles en difficulté, en particulier en cas d'absence du père.

2. Le renforcement et la Valorisation de l'identité Nationale

Objectifs :

- Favoriser l'unité nationale tout en enrichissant les cultures et les identités locales.

Propositions :

- Assurer la liberté d'expression et encourager l'expression des identités locales dans le cadre de l'unité nationale.
- Donner sa place au rite Ibadite et aux représentations historiques de l'Islam maghrébin.
- Diversifier la scène culturelle.
- Garantir l'intégration nationale par le système économique (interaction entre les pôles de développement).
- Renforcer la solidarité avec les régions les plus pauvres
- Créer un poste gouvernemental pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine national et la protection de l'identité amazigh.
- Encourager la transcription et l'unification de la langue tamazight.
- Assurer un enseignement spécifique complémentaire pour chaque région, de l'histoire locale et régionale.
- Cultiver le sentiment national et la fierté de la révolution algérienne, sans en faire un instrument partisan.
- Supprimer les licences spéciales moudjahid pour les investissements et les activités commerciales qui se sont transformées en outil de division entre les générations.

3. Communauté algérienne à l'étranger, une richesse humaine

Objectifs :

- Garder le lien avec notre communauté à l'étranger.
- Consolider son identité, préserver son avenir et l'inciter à faire bénéficier l'Algérie de son expérience et de son savoir-faire.
- Permettre à notre communauté de participer au développement de notre pays.

Propositions :

- Instaurer l'égalité de traitement de tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence ou leur statut juridique, et abroger toutes dispositions contraires à l'exercice de la plénitude de la citoyenneté algérienne.
- Créer un portail centralisé pour faciliter et simplifier les démarches et les procédures consulaires.
- Créer un « guichet unique » pour toutes les démarches administratives (Informations, installation, investissement) à l'adresse de nos ressortissants qui souhaitent s'installer, investir, travailler, faire de stages... en Algérie.
- Faciliter l'exercice du service national à travers l'organisation du service civil au sein de nos représentations diplomatiques et consulaires et de nos centres culturels, mais aussi au sein de nos institutions en Algérie.
- Répondre aux besoins de la communauté en matière de transport aérien et maritime, et ce, à des prix compétitifs.
- Aider nos jeunes étudiants à se déplacer plus facilement entre leur lieu de résidence (et d'études) et l'Algérie (prise en charge partielle des frais de voyage, facilités pour le change, ...)
- Mettre en place des programmes d'échanges et de colonies de vacances pour renforcer les liens avec le pays d'origine.

- Instituer un fond social destiné à couvrir les mesures de solidarité vis à vis de la communauté algérienne à l'étranger, en particulier vis-à-vis des plus faibles, de nos aînés et des retraités isolés : complémentaire santé, concessions funéraires en cas d'enterrement à l'étranger, maisons de retraite, ...
- Mettre en œuvre une politique de « dignité de retour » pour nos ressortissants qui n'ont pas de carte de séjour et qui souhaitent volontairement retourner au pays dans le respect de leur dignité.
- Créer une agence de la promotion culturelle et artistique pour la diffusion de la culture algérienne au sein de notre communauté. La création d'écoles algériennes (à l'exemple du lycée parisien Malek Bennabi) dans les régions à forte présence de nos ressortissants sera encouragée, et l'enseignement des langues nationales arabe et tamazight sera promu.
- Créer un centre d'études sur l'histoire de l'immigration et sa contribution à toutes les étapes de construction de l'Algérie, afin de faciliter le travail de mémoire.
- Promouvoir les « Maisons d'Algérie » et des « Maisons des Etudiants Algériens » et lancer un site internet vitrine des potentialités algériennes en matière culturelle et économique mais aussi en matière d'opportunités sur le marché de l'emploi, afin de promouvoir la marque « ALGERIE ».
- Adopter des mesures incitatives destinées à encourager et à faciliter l'investissement économique de notre communauté (stabilité juridique, incitations fiscales, ...)
- Créer une banque de développement dont les fonds (constitués de dépôts d'épargnants de la communauté algérienne à l'étranger, d'une participation de l'Etat et d'emprunts étrangers...) serviront au financement de projets tant économiques (investissements, création d'unités de production nouvelles, achats de locaux professionnels...) que sociaux (acquisition de logements en Algérie, aide à la réinsertion sociale au pays...)
- Faciliter le transfert des fonds vers l'Algérie, en créant des filiales des banques algériennes à l'étranger.
- Proposer, à travers une bourse de l'emploi, à nos jeunes diplômés des opportunités de stage et de travail en Algérie au sein de nos grandes entreprises privées et publiques.
- Adopter des mesures destinées à encourager les enseignants chercheurs à former, même à distance, les jeunes enseignants et les étudiants en Algérie et à collaborer avec les laboratoires algériens dans des projets de recherche.
- Mettre en place des pôles de compétences par domaine à travers des équipes mixtes pour l'enseignement universitaire, la recherche, la médecine et les technologies nouvelles.
- Faciliter le transfert des compétences entre les experts de hauts niveaux et les universités algériennes (universités d'été, mise à disposition d'une cartographie de compétences, missions d'experts, consulting, ...)
- Développer les échanges et jumelages entre les Grandes Ecoles et Universités algériennes et les institutions étrangères qui accueillent des universitaires algériens, et reconnaître plus largement les diplômes obtenus à l'étranger

4. L'assise d'une éducation nationale performante

Objectifs :

- Former les jeunes générations avec des programmes modernes et des outils modernisés.
- Réduire le taux de déperdition scolaire dans le moyen et le secondaire.
- Renforcer le lien entre l'école et la famille de l'élève.
- Former les élèves à la vie économique.
- Former les élèves à la citoyenneté active.

Propositions :

- Orienter les programmes du Primaire pour l'apprentissage de base la lecture, l'écriture, le calcul et les langues étrangères, compléter par de larges activités sportives, de loisirs, musique, dessin, langues. Devise : « L'enfant doit aimer l'école ».
- Former l'esprit critique et l'autonomie de la réflexion, des élèves.

- Promouvoir auprès des élèves l'accès et l'utilisation des moyens modernes : internet, vidéo, interactivité et le e-Learning.
- Introduire l'apprentissage des langages des codes informatiques.
- Dispenser une formation continue aux enseignants durant toute leur carrière.
- Revoir tous les manuels scolaires, les actualiser, les moderniser, et les universaliser en y intégrant un programme sur la découverte du monde, des cultures, des religions, des langues, des civilisations ainsi que l'apprentissage des valeurs.
- Etablir dans les programmes scolaires, des parties spécifiques concernant l'enseignement de l'histoire locale et régionale, les spécificités culturelles et sociales (jusqu'à 10% du contenu du programme).
- Promouvoir les voyages scolaires pour la découverte du pays, la visite des musées d'art et d'histoire pour la création de passerelles entre l'école et la culture, ainsi que les séjours linguistiques à l'étranger pour consolider les acquis des langues étrangères.
- Réviser le statut de l'enseignant.
- Réduire la surcharge des classes.
- Encourager les écoles privées pour soulager les charges publiques et les liées par un « contrat pédagogique » sous l'autorité de l'académie régionale.
- Opter pour des structures légères pour renforcer le patrimoine immobilier de l'éducation afin de multiplier très rapidement les capacités de l'éducation en général, et éviter les constructions lourdes, couteuses et mobilisant plus de temps de réalisation. Cela permettra de rapprocher l'enfant de son lieu d'habitation tout en diminuant le nombre d'élèves par classe.
- L'école privée doit être totalement intégrée au système éducatif. Elle doit pouvoir bénéficier d'une plus grande souplesse programmatique sous le contrôle des académies.

5. L'édification d'une université performante et promotion des hautes études.

Objectifs :

- Améliorer la gouvernance des universités en impliquant davantage les étudiants, le management administratif et le corps professoral
- Former une élite intellectuelle et scientifique nationale pour répondre aux grands défis du savoir, de la technologie et de l'économie du XXIème siècle.
- Améliorer le classement international des universités algériennes.
- Connecter les universités avec les bassins d'activités économiques régionaux pour une meilleure adéquation avec les besoins du marché.
- Améliorer l'attractivité des filières stratégiques pour l'économie.
- Améliorer la sélection à l'entrée pour une répartition optimale des profils.

Propositions :

- Restructurer tous les départements universitaires en responsabilisant les Professeurs, les Maîtres de Conférences, et les compétences intellectuelles.
- Démocratiser la désignation des responsables au sein des départements.
- Réformer le système d'admission dans les filières.
- Équiper toutes les Universités algériennes de matériels et de contenus performants dans tous les domaines de la science, avec accès aux fonds bibliothécaires, par internet, des grandes universités mondiales.
- Etablir des échanges stratégiques avec différentes Universités du monde dans les domaines des sciences modernes tels que les télécommunications, la finance Internationale, le Business Management.
- Créer des filières d'excellence.
- Créer des passerelles avec le monde du travail et en particulier les entreprises.
- Financer des études par l'entreprise, les étudiants, et le mécénat, ainsi que par l'Etat, sur critères d'excellence des postulants.
- Adaptation des dotations financières en adéquation avec la performance de recherche et de publication pour les enseignants et chercheurs.
- Orienter des flux de bacheliers vers les centres de formation professionnelle et les formations universitaires à cycle court (2 ans).

- Créer une complémentarité entre les Grandes Écoles et les universités et renforcer leur collaboration.
- Encourager et valoriser les travaux de recherche en lien avec les talents de la diaspora.
- Décharger le ministère de l'enseignement supérieur du transport, de l'hébergement et de la restauration des élèves.

6. La valorisation de la formation et de l'enseignement professionnel

Objectifs :

- Préparation des jeunes à la vie active et aux métiers.
- Développement des compétences et des qualifications en milieu de travail.
- Valorisation du travail manuel.

Propositions :

- Assurer aux jeunes venant de milieux défavorisés et ceux qui sont en difficultés scolaires un soutien individuel, afin de parvenir à une qualification professionnelle sans rupture.
- Développer de nouvelles voies permettant la qualification *a posteriori* de jeunes adultes sans diplôme de fin d'études scolaires ou de formation.
- Promouvoir les compétences – qualification professionnelle pour les groupes cibles ayant besoin d'un soutien particulier.
- Assurer une gestion correcte et homogène du perfectionnement et de la reconversion professionnels.
- Ouvrir des lycées professionnels, notamment agricoles.
- Créer des écoles des arts et des métiers.
- Mettre en place des contrats de formation en alternance avec les entreprises.
- Réformer les chambres de commerce et de l'industrie algérienne en impliquant davantage les entreprises

7. La promotion de la Culture

Objectifs :

- Protéger et promouvoir le patrimoine culturel algérien.
- Valoriser les spécificités régionales.
- Diffuser du contenu culturel algérien au niveau national et à travers la diaspora.
- Promouvoir le goût de l'esthétique et des arts pour une vie culturelle épanouie.

Propositions :

- Libérer, promouvoir et protéger la pensée libre et le débat intellectuels.
- Protéger la propriété privée sur les contenus artistiques pour une rétribution juste des artistes et des auteurs.
- Libérer la télévision et les radios avec un service public puissant mais de haute qualité et non instrumentalisé par le pouvoir politique.
- Favoriser l'internet au contenu algérien et en user comme un vecteur de diffusion de la culture algérienne à travers le monde.
- Encourager le livre et tous les modes d'expression sur support.
- Créer une filière de formation performante de techniciens dans les métiers du spectacle (Lumières, sons, décors, réalisation, photographie...)
- Créer des Conservatoires de musique à travers le territoire national.
- Créer des Institut et des Ecoles pour la promotion des arts dans tous les domaines (cinéma, musique, théâtre...).
- Encourager l'écriture de scénarii, financer les films à portée historique ou éducative, faciliter la coproduction avec des entreprises privées nationales ou étrangères dans le cadre d'un cahier de charge bien défini.
- Moderniser les salles de cinéma et encourager leur fréquentation par les familles.
- Favoriser le renouveau du cinéma algérien et encourager l'industrie cinématographique.
- Stimuler le doublage des longs métrages et documentaires scientifiques et éducatifs étrangers.
- Préserver et sauvegarder le patrimoine culturel algérien pour les générations futures.

- Soutenir le livre grâce à une politique d'exonération fiscale pour les écrivains et les éditeurs.
- Réanimer le théâtre, et inciter à la formation de troupes théâtrales.
- Réhabiliter, enrichir et vulgariser le patrimoine musical algérien dans toutes ses formes et ses styles par le conservatoire national et/ou d'autres régionaux.
- Créer un « institut de musiques du monde » pour offrir aux Algériens l'accès aux arts et aux styles musicaux du monde entier.
- Renforcer le rôle des représentations diplomatiques à l'étranger pour l'animation des maisons de la culture algérienne à l'étranger.

8. Le soutien du sport et des activités ludiques

Objectifs :

- Promouvoir l'éducation sportive pour tous (santé, qualité de vie), dès le plus jeune âge.
- Améliorer le niveau des résultats sportifs.
- Développer les infrastructures de sport et de loisir y compris à travers des projets de partenariats public-privé.

Propositions :

- Encourager les associations sportives de quartier pour les jeunes. Il faut aller sur le principe que chaque enfant doit avoir une activité sportive.
- Ouvrir le secteur du sport à l'investissement privé sur cahier de charge.
- Encadrer efficacement le sport scolaire.
- Créer des liens intergouvernementaux entre les secteurs du sport, du tourisme, de l'éducation, de l'université et de la santé.
- Construire des centres sportifs publics et gratuits, équipés des commodités sanitaires et hygiéniques.
- Développer les catégories de disciplines en relation avec le sport de loisirs et de tourisme, d'en faire rapidement des destinations touristiques privilégiées par des formules étudiées.

9. L'assurance d'un système de Santé et de solidarité performant

Objectifs :

- Garantir le droit d'accès à des soins de qualité à tous les citoyens algériens.
- Mettre en place un système de santé fiable et efficace pour la prise en charge curative et préventive de l'ensemble des pathologies.
- Mettre en place un mécanisme de financement solide et pérenne.
- Mettre en place une politique de prévention planifiée et ciblée.
- Assurer l'accompagnement des handicaps physiques, psychiques et assurer une prise en charge des soins dans les suites de maladies.
- Etablir une politique rationnelle de médicament pour assurer une couverture permanente de tous les besoins.

Propositions :

- Etablir un diagnostic et un recensement des ressources matérielles et humaines disponibles.
- Evaluer les besoins en infrastructures, en personnel soignant et administratif du secteur de la santé sur une durée de 20 ans en se basant sur les données démographiques et géographiques.
- Mettre à jour la nomenclature des actes médicaux avec les prix réels basés sur les coûts actuels des soins.
- Munir l'ensemble de la population d'une couverture médicale avec une carte de sécurité sociale « Chiffa » ainsi que la facilitation de sa diffusion chez les citoyens non cotisants (chômeurs, veuves, divorcés...).
- Projeter une estimation du coût total de la mise à jour de la nomenclature du remboursement des actes de soins.
- Création d'un mécanisme de transfert de budget actuel de fonctionnement des structures de santé du ministère de la santé vers les organismes de sécurité sociale. Ce

transfert permet de compenser les déficits engendrés par la généralisation du remboursement d'actes de soins.

- Favoriser une décentralisation des décisions impliquant la politique de santé locale. Un nouveau découpage administratif régional peut être mis en place.
- Modifier le mode de gouvernance des structures de santé. Chaque structure doit être gérée par un conseil d'administration qui comprend un représentant des agences de la sécurité sociale, de la direction de santé de la wilaya, des élus locaux et du personnel soignant médical et paramédical.
- Assouplir et démocratiser le mode de gouvernance des organismes de la sécurité sociale.
- Instaurer une flexibilité personnelle du secteur public en guise d'encouragement, réfléchir à la relation public-privé dans l'exercice médical.
- Etablir des parcours de soins pour chaque pathologie urgente et chronique avec une hiérarchie décisionnelle et un réseau sanitaire s'adaptant à la réalité territoriale.
- Numérisation des structures des soins et création du dossier informatisé patient.
- Mise à jour du mode de formation médicale, paramédicale et administrative selon les besoins réels du secteur. Encourager les partenariats avec les pays étrangers pour les formations spécialisées médicales et paramédicales.
- Coopérer avec les structures privées à la formation universitaire et professionnelle dans le secteur de la santé.
- Etablir une politique rationnelle du remboursement du médicament et privilégier le générique.
- Planifier un programme de prévention global sur : maladies infectieuses, cancéreuses, materno-fœtales, infantiles et médecine de travail. Ce programme doit être axé sur la vaccination, le dépistage massif et une médecine scolaire performante. Des objectifs seront fixés sur le court, le moyen et le long terme.
- Le dépistage doit être encouragé par les organismes de sécurité sociale grâce à un système de récompense par points.
- Développer et encourager la télémédecine.
- Mettre en place une prise en charge du handicap dans ses multiples facettes : élargir le remboursement des outils d'aides au handicap, mise en place de centres de réadaptations au handicap dans ses formes physiques et mentales, établir des normes adaptées aux différents types de handicap dans les espaces publics et privés.
- Redonner la place aux conseils de l'ordre afin de renforcer la réglementation et l'éthique dans la pratique des soins.
- Mise en place d'une nouvelle politique de production nationale publiques et privées du médicament. La politique doit être rationnelle et doit se faire sur plusieurs étapes : conditionnement, fabrication des excipients et enfin production du principe actif. Elle doit passer par la fabrication de génériques puis par l'innovation thérapeutique.
- Redonner sa place et son autonomie à l'agence nationale du médicament rattachée au ministre. Veillez à l'absence de conflit d'intérêt de ses membres. Elle sera chargée de suivre les processus d'importation et fabrication du médicament et des dispositifs médicaux.
- Redonner sa place de l'agence nationale de greffe afin d'élargir dans le but d'optimiser la politique de greffe d'organe (moyens financiers, création des banques de greffons, création du fichier national...)
- Promotion de la production nationale des dispositifs médicaux connectés en partenariat avec les entreprises du digital.

10. La protection des personnes vulnérables

Objectifs :

- Assurer une justice sociale et un équilibre au sein des populations en luttant contre la pauvreté et en protégeant les plus vulnérables pour maintenir une cohésion sociale.

Propositions :

- Réformer le système de cotisations et de retraites.
- Réviser le système de pensions de réversion.

- Garantir le bénéfice d'un revenu de solidarité et de subsistance aux plus démunis.
- Diminuer les transferts sociaux pour tous sur la base du revenu.
- Accompagner les plus démunis à travers des formations et des dispositifs d'aide financiers pour les réinsérer dans le monde du travail.
- Accorder une attention particulière à la protection et à la défense de l'enfance, des handicapés et des personnes âgées isolées.

Chapitre 3 Le développement national

1. Quel système économique ?

Objectifs :

- Améliorer l'efficacité du système économique en l'adaptant aux standards internationaux.
- Atteindre une croissance du PIB hors hydrocarbures de 7% par an, tirée par l'industrie.
- Equilibrer la balance commerciale par la croissance et la diversification des exportations.
- Substituer progressivement aux importations des productions nationales lorsqu'elles peuvent devenir compétitives à échéance raisonnable.
- Améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers.
- Garantir un traitement équitable devant la loi de tous les intervenants économiques et ériger un système judiciaire et fiscal transparents et stables.
- Améliorer le niveau de l'information et des statistiques.
- Régulariser une large part du secteur informel.
- La transformation des produits pétroliers
- La chimie au service de l'industrie pharmaceutique et de l'agriculture
- L'industrie de l'eau, notamment le dessalement d'eau de mer.
- Les énergies renouvelables
- Les Technologies de l'Information (IT)
- Le tourisme : un développement massif de toutes les régions du pays selon leurs particularités naturelles et culturelles.
- L'Agriculture
- Les transports

Propositions :

- Réformer l'Office National des Statistiques.
- Libérer l'acte d'investir de la bureaucratie avec le levier de l'administration numérique simplifiée.
- Encourager les investissements nationaux et libérer l'investissement privé à travers un système de rémunération juste de l'épargnant.
- Réorienter les investissements publics vers le secteur productif.
- Mettre la fiscalité au service de la production locale.
- Réformer la politique des tarifs douaniers pour une stabilité de la production nationale et une meilleure transparence.
- Libérer progressivement le système financier.
- Engager un débat national sur l'utilisation des réserves financières nationales.
- Favoriser la PME/PMI pour la création de l'emploi (baisse des charges fiscales et parafiscales).
- Faciliter l'importation des intrants, matières premières et outils industriels, introduire des contrôles très rigoureux à l'importation des produits de consommation.
- Mettre en place un commissariat du plan inclusif qui aura pour mission de construire une stratégie de développement à long terme.
- Développer un plan à terme de régularisation du secteur informel à travers une fiscalité transparente, simple et attractive.

2. L'Agriculture

Objectifs :

- Garantir une sécurité alimentaire ainsi que la sécurité sanitaire des aliments à la population.
- Augmenter la disponibilité des ressources hydriques.
- Moderniser l'exploitation agricole pour augmenter les rendements.
- Régulariser l'ensemble du foncier agricole à travers le territoire sous 5 ans.
- Lutter contre la pauvreté dans les zones rurales.
- Promouvoir la recherche appliquée dans les divers secteurs de l'agronomie
- Diminuer la part de la SAU laissée en jachère.

Propositions :

- Renforcer la mise en valeur des terres et préserver la surface agricole utile.
- Conforter un investissement moderne dans la production et s'appuyer sur des investissements de professionnels particulièrement dans les nouvelles technologies.
- Assurer les formations agricoles (lycées agricoles) et soutenir le transfert de connaissance et des bonnes pratiques.
- Associer la recherche appliquée pour trouver de nouvelles sources nutritionnelles à produire (farines végétales autre que céréalières, protéines végétales en substitut des protéines animales...).
- Veiller à la durabilité de la ressource agricole.
- Réorganiser le secteur de la pêche.

3. Les énergies et l'efficacité énergétique

Objectifs :

- Sortir à terme de la dépendance de la rente des hydrocarbures
- Optimiser le prélèvement des ressources d'hydrocarbures pour un emploi durable.
- Construire une politique de l'électricité ambitieuse.

Propositions :

- Mener une politique de production des hydrocarbures prudente pour anticiper le long terme.
- Mobiliser les universités et les acteurs économiques dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire thermodynamique et la géothermie.
- Opter pour une politique de rationalisation de la consommation au niveau national à travers une décentralisation de la gestion de l'énergie.
- Réformer la réglementation environnementale du BTP pour des bâtiments non polluants et peu consommateurs d'énergie.
- Reporter toute décision concernant les gaz de schistes par un moratoire.

4. L'industrie

Objectifs :

- Développer une industrie de transformation pétrolière performante et intégrée.
- Développer l'industrie chimique.
- Développer l'industrie agroalimentaire.
- Développer des acteurs performants dans le BTP pour répondre aux besoins en immobilier et infrastructures dans les décennies à venir.
- Promouvoir la production manufacturière locale à l'échelle des PME et des petites entreprises compétitives.
- Promotion du savoir-faire scientifique, technique et managérial.
- Améliorer l'attractivité de l'Algérie auprès des grandes entreprises internationales.
- Améliorer le financement de l'investissement moyen et long terme.
- Promouvoir le partenariat public-privé

Propositions :

- Libérer l'accès au foncier et favoriser la formation de clusters en lien avec les entreprises du secteur.
- Développer la relation Entreprise-Banque-Etat pour démarrer des industries en conglomérat performants, permettant des prises de risque rationnelles.
- Démocratiser les chambres de commerce et de l'industrie avec une implication accrue des entreprises.

- Créer des zones industrielles dans les territoires intérieurs avec de connexions routières et ferroviaires aux ports.
- Développer l'industrie légère à forte intensité de main d'œuvre.
- Développer des industries de transformation en amont des matières premières de nos partenaires d'Afrique de l'ouest et du Sahel, notamment le coton et le bois.
- Instaurer une fiscalité positivement discriminante au profit des activités de production.
- Favoriser l'émergence de l'industrie de transformation agroalimentaire à travers la mise en valeur des produits agricoles du terroir.
- Etablir un périmètre de protection de nos industries naissantes à travers les barrières à l'entrée parafiscales et environnementales.
- Favoriser la filière de la transition écologique notamment les entreprises de rénovation thermiques.
- Développer des productions exportables en Afrique et dans les pays méditerranéens, notamment les machines-outils et les intrants agricoles, en partenariat avec les pays agricoles d'Afrique.
- Créer une filière industrielle dans l'exploitation et la gestion de l'eau dans l'objectif d'atteindre une production d'eau de 30 milliards de mètres cubes à l'horizon 2050.
- Créer une filière de la production énergétique.
- Créer des passerelles entre les universités et les entreprises industrielles pour développer la recherche et développement.
- Créer un fonds souverain sanctuarisé (L'Etat ne pourra aucunement utiliser les fonds pour des dépenses courantes) et mener une politique d'entrée au capital dans des grandes entreprises internationales pour bénéficier à terme de leurs investissements, des délocalisations et de leur savoir-faire.

5. Le numérique et l'internet

Objectifs :

- Améliorer le débit internet dans les zones urbaines et rurales denses.
- Généraliser la numérisation des services de l'Etat et de la poste.
- Atteindre un objectif de couverture total en équipements informatiques au niveau des ménages.
- Former la population au numérique à travers l'enseignement et les organismes de formation.
- Développer le paiement mobile et internet.
- Améliorer le niveau d'accès à l'information de la population, des entreprises et de l'administration.

Propositions :

- Déployer et moderniser les réseaux internet sur tout le territoire urbain à horizon 5 ans.
- Ouvrir un service de formations aux démarches administratives numériques au niveau des mairies.
- Former l'ensemble des fonctionnaires à l'utilisation informatique, au numérique et à l'internet.
- Introduire une éducation numérique dès le jeune âge.
- Investir en partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile dans l'industrie des télécommunications, en particulier l'infrastructure de l'internet et du numérique.
- Mener un plan de prévention et de lutte contre la propagande internet.

6. Le système bancaire et monétaire

Objectifs :

- Collecter l'épargne domestique pour promouvoir l'investissement.
- Dématérialiser largement les transactions courantes pour une économie transparente.
- Développer des caisses des banques de dépôts régionales.
- Développer la banque public-privée, engagée dans l'économie.
- Réformer le système de gouvernance de la banque centrale en particulier la stabilité des mandats du gouverneur.

- Mettre en place une politique monétaire axée sur le développement de la production et des exportations.

Propositions :

- Impliquer le parlement dans la nomination du gouverneur de la banque centrale.
- Instaurer une audition annuelle du gouverneur de la banque centrale devant l'assemblée populaire.
- Créer des caisses régionales de la banque d'Algérie et de la BADR pour une implication accrue dans le tissu économique local.
- Soutenir et développer le déploiement de la Banque extérieure d'Algérie, notamment auprès de la diaspora et en Afrique.
- Etablir un plan de réforme bancaire et monétaire sur 5 ans en impliquant toutes les parties prenantes, notamment les syndicats d'entreprises, des exportateurs, des économistes et des « Think Tank ». Seront envisagés un changement de monnaie, la convertibilité de notre monnaie et une dématérialisation accrue des flux financiers.
- Développer la banque professionnelle à travers une formation adéquate des personnels des banques publiques.
- Ouvrir progressivement les capitaux des banques publiques au privé pour stimuler leurs activités.
- Développer le microcrédit avec des dispositifs de soutien aux trésoreries des petites entreprises et moyennes entreprises.
- Promouvoir les crédits immobiliers pour l'accès au premier logement principal.

7. L'emploi

Objectifs :

- Augmenter considérablement le taux d'emploi, au-delà de 50% de la population d'ici 2050.
- Intégrer progressivement le secteur informel.
- Améliorer le suivi des personnes en recherche d'emploi.
- Améliorer l'efficacité du marché national de l'emploi à travers l'internet.
- Améliorer l'accès à la formation et promouvoir la formation continue.
- Encourager la mobilité professionnelle.
- Promouvoir la filière de l'exploitation agricole.
- Promouvoir la filière touristique.

Propositions :

- Privilégier la main d'œuvre locale dans la réalisation des projets publics avec une formation préalable.
- Digitaliser l'agence nationale de l'emploi.
- Adapter les programmes de formation professionnelle aux besoins de l'économie en impliquant davantage les entreprises dans les centres de formations.
- Baisser les charges patronales pour favoriser l'entreprise, l'investissement et l'emploi.
- Privilégier l'investissement productif, la création de nouveaux emplois par la relance de l'économie : BTP, Textiles, Agriculture.
- Réviser et adapter la législation sur les relations individuelles et collectives de travail dans le sens de la reconnaissance des droits des travailleurs et de la liberté du travail.
- Améliorer les instruments de contrôle et de respect de la législation du travail dont les axes principaux sont :
 - Une inspection du travail compétente et indépendante.
 - Une juridiction du travail fondée sur la participation des représentants des travailleurs et des employeurs.
 - La création d'organismes nationaux consultatifs, associant les pouvoirs publics, les organisations syndicales des travailleurs et des employeurs.
 - La création d'un observatoire national de l'action sociale qui pourrait contribuer à harmoniser les relations sociales et ainsi favoriser l'efficacité économique.

- Améliorer la qualité de la formation professionnelle avec une formation 50/50 entre l'enseignement théorique et la mise en pratique au sein d'entreprises.
- Encourager la constitution de syndicats de branche en partenariat direct avec les syndicats patronaux et les directions d'entreprises pour un dialogue social apaisé.
- Créer un site national de l'emploi dédié avec des agences régionales mixtes, soit en partenariat public-privé.
- Créer un compte personnel de droit à la formation avec un crédit cumulable au fil de la carrière.

8. L'habitat et la ville

Objectifs :

- L'accès au logement pour tous.
- Requalifier le milieu urbain.
- Redéfinir le mode d'organisation et de gestion des villes avec une gouvernance participative.
- L'implication et la responsabilisation entière des collectivités locales, notamment dans la programmation des plans de logements.

Propositions :

- Etablir un fichier national des propriétaires.
- Interdire le cumul du bénéfice des logements sociaux ou subventionnés sur l'ensemble du territoire.
- Décentraliser la politique de l'habitat.
- Etablir une politique de distribution plus juste et plus efficace en direction des bénéficiaires les plus utiles pour l'économie et le service public.
- Encourager la construction de logements privés par un système d'épargne réellement incitatif.
- Organiser le marché foncier et immobilier, et favoriser la constitution de groupements immobiliers qui bénéficieront d'un accès prioritaire aux terrains d'assiette et aux moyens de financements plus avantageux.
- Réduire l'habitat précaire et désenclaver les villages (eau, électricité, routes).
- Revaloriser les moyens de préservation du parc immobilier national.
- Préserver le cadre de vie et de l'environnement avec la participation du mouvement associatif dans les quartiers.
- Etablir et respecter des normes architecturales régionales dans les constructions nouvelles.
- Concevoir une politique de la ville.
- Accélérer la rénovation et la mise aux normes énergétiques des logements.

9. La mobilité et les transports

Objectifs :

- Favoriser les transports en commun, et des moyens de transports durables
- Moderniser les transports pour rendre notre territoire plus connecté et plus attractif
- Développer une industrie de la mobilité

Propositions :

- Créer un plan de transport ferroviaire performant en portant le réseau à 10 000 kilomètres totalement électrifiés d'ici 2050.
- Développer une offre industrielle de bus à gaz, moins polluants.
- Développer une offre industrielle de tramways et équiper toutes les villes de plus de 500 000 habitants.
- Développer l'industrie maritime pour produire notamment des navettes inter cités pour un service de transport côtier.
- Soutenir le GPL.
- Développer le fret ferroviaire.
- Promouvoir le partenariat public-privé dans le secteur des transports.

10. L'environnement

Objectifs :

- Restaurer et protéger les écosystèmes.
- Préserver les terres arables.
- Améliorer la gestion de l'eau et en particulier des cours d'eau.
- Améliorer la gestion et la promotion des parcs nationaux.
- Redémarrer la reforestation intelligente.
- Réduire les déchets non recyclables.
- Avancer sur l'économie de recyclage.

Propositions :

- Créer une loi de sanctuarisation des domaines de terres arables stratégiques pour l'agriculture.
- Introduire dans le programme scolaire des activités de protection de l'environnement.
- Créer une fiscalité environnementale pour inciter à tendre vers la neutralité carbone à la fois dans le bâtiment que la production
- Equiper urgemment les grandes villes de station d'épuration des eaux usées financées et gérées en partenariat public-privé.
- Créer une loi « espace vert » pour inciter les communes à respecter une proportion de parcs et d'espaces verts dans les zones urbaines.
- Créer des agences de gestion des déchets à un niveau local rentable pour entamer le recyclage du papier, du verre et du plastique ainsi que la valorisation des déchets compostables.
- Trouver l'échelon territorial le plus adéquat pour gérer les parcs nationaux et les valoriser.
- Relancer une étude de faisabilité du barrage vert.
- Protéger les oasis.
- Lancer un débat national sur l'exploitation de la nappe albienne.

11. Le tourisme

Objectifs :

- Améliorer l'attractivité touristique de l'Algérie.
- Accroître l'offre hôtelière et de loisirs.
- Améliorer les standards de qualité.
- Faciliter l'accès au visa touristique.

Propositions :

- Augmenter la part du secteur dans le PIB (atteindre les 4 à 5%).
- Créer et/ou restructurer les pôles touristiques donnant la priorité aux petits acteurs privés.
- Promouvoir les produits locaux de qualité.
- Mener des campagnes de publicité ciblées à l'international et sur internet.
- Mettre en œuvre une stratégie de financement opérationnelle visant l'accompagnement des opérateurs, des promoteurs et des investisseurs.
- Améliorer l'offre touristique en matière d'offre d'hébergement, de restauration, de loisirs, d'animations des agences de tourisme et de voyages, des offices locaux de tourisme.
- Améliorer les compétences managériales et le niveau de formation des acteurs du tourisme.
- Créer des agences touristiques par région d'intérêt.
- Créer et/ou renforcer les centres de formation de personnel du secteur.
- Assainir la situation du foncier touristique au niveau des ZET et plates-formes intégrées dédiées à l'expansion touristique, ainsi qu'à la réalisation des infrastructures d'accessibilité à l'extérieur des ZET.
- Soutenir les opérateurs soumis à des contraintes de saisonnalité.

Chapitre 4 La politique étrangère

1. La politique extérieure

Objectifs :

- Affirmation du rôle de l'Algérie comme un pôle de stabilité dans le monde arabe et africain.

Propositions :

- Contribuer à l'émergence de structures démocratiques au niveau de l'Afrique et promouvoir les solutions diplomatiques.
- Apporter une contribution active à l'élaboration d'un système économique, culturel et social agissant pour parvenir à la mise en place d'un conseil de développement au profit des peuples du bassin méditerranéen. Dans cette optique, la construction du grand Maghreb est une nécessité impérieuse dont l'axe stratégique sera une coopération fructueuse avec les pays de la méditerranée et de l'union européenne, sur la base de rapports équilibrés fondés sur le développement et la coprosperité.
- Reconsidérer le rôle de nos représentations diplomatiques. Celles-ci doivent s'atteler davantage à la défense des intérêts des Algériens à l'étranger et mieux s'impliquer dans les domaines économique, culturel et scientifique afin de faire bénéficier notre pays des progrès réalisés ailleurs, mais aussi en vue de faire connaître les multiples facettes de notre pays à l'étranger.
- Réaffirmer la détermination de l'Algérie à soutenir la lutte du peuple palestinien, et la création de l'état palestinien souverain.

2. L'Union du Maghreb

Objectifs :

- Réformer l'Union du Maghreb.
- Avancer dans relation algéro-marocaine.
- Avancer en commun sur la résolution du conflit libyen.
- Renforcer la coopération économique.

Propositions :

- Appuyer nos efforts sur la résolution du conflit du Sahara occidental pour asseoir la souveraineté du peuple sahraoui.
- Organiser une conférence maghrébine pour résoudre le conflit libyen, en unissant nos efforts à l'échelle internationale de la question.
- Entamer les discussions sur la création d'une zone de libre-échange performante et cohérente vis-à-vis des intérêts nationaux et envers les étrangers.
- Construire un plan de liaisons des infrastructures de circulations, notamment la liaison autoroute Est-ouest.
- Lancer un débat sur la gestion commune de la nappe albienne.

3. L'Union Africaine et la CEDEAO

Objectifs :

- Apaiser et éliminer tous les conflits armés en Afrique en agissant avec la diplomatie.
- Améliorer la coopération sur la sécurité avec les pays du Sahel et l'ensemble de l'union africaine.
- Stimuler la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la CEDEAO
- Coopérer avec la CEDEAO dans la résolution diplomatique des tensions au Sahel.
- Lutter contre l'instabilité de l'ingérence extracontinentale.
- Etablir un accord de partenariat économique et commercial avec la zone CEDEAO.
- Renforcer les mécanismes de coopération des renseignements de sécurité entre nos pays.

4. L'Union Européenne

Objectifs :

- Enclencher une dynamique de transferts de technologie et de savoir-faire avec nos partenaires européens.
- Attirer les entreprises européennes pour investir localement.
- Attirer les investissements européens dans des domaines stratégiques pour notre développement.
- Renforcer la coopération universitaire entre les universités algériennes et européennes.

Propositions :

- Considérer l'UE comme un partenaire exceptionnel dont la relation doit s'inscrire sur le long terme et avec une dimension stratégique.
- Suivre très attentivement l'évolution de notre communauté installée en Europe qui doit devenir un élément de stabilisation, de prospérité et de sécurité pour les deux partenaires.
- Répartir nos étudiants à l'étranger parmi les destinations européennes selon les besoins de l'économie nationale.
- Diversifier et renforcer les partenariats universitaires avec les pays européens en actionnant le levier des universitaires algériens enseignant en Europe.
- Connecter les chambres d'industrie et du commerce algériennes avec les vis-à-vis européennes.
- Organiser des foires de rencontre entre les entrepreneurs européens et algériens.
- Améliorer les conditions d'investissements économiques en commençant par créer des hubs méditerranéens attractifs.
- Equilibrer de manière ciblée et avec des négociations permanentes nos balances commerciales avec nos voisins européens.

5. La Ligue arabe

Objectifs :

- Devenir un centre de polarisation pour les différents pouvoirs scientifiques, sociaux économiques et médiatiques arabes.
- Accroître le niveau des libertés, et de participation des peuples arabes dans la scène politique.
- Soutenir les causes justes dans la région arabe, en premier lieu la cause palestinienne.
- Renforcer les échanges économiques entre l'Algérie et les pays arabes.
- Rejetez toute tentative d'intervention étrangère dans les affaires arabes.

Propositions :

- Diversifier et renforcer les partenariats universitaires avec les pays arabes.
- Lutter contre la corruption administrative et financière et travailler pour défendre les intérêts de tous les citoyens sans exception et sans parti pris envers aucune partie.
- Mettre la lumière sur l'élite dans les universités arabes afin de pouvoir bénéficier de leur connaissance et leur savoir-faire.



جيل جديد، واجب المبادرة

ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵓⵎⵎⵓⵔ, ⵔⵎⵓⵎⵓⵔ ⵔⵎⵓⵎⵓⵔ

Jil Jadid : Le devoir d'agir